

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 40 (1932)

**Heft:** 3

**Artikel:** Une cité ouvrière il y a quatre cents ans : la Fuggerei

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973788>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une cité ouvrière il y a quatre cents ans : La Fuggerei.

Le Bulletin du Mouvement de la Jeunesse suisse romande donne la jolie description suivante d'une cité ouvrière du XVI<sup>ème</sup> siècle :

« Si vous avez un jour la bonne fortune de pouvoir visiter ce joyau qu'est la ville d'Augsbourg, ne manquez pas de demander le chemin de la Fuggerei. On vous dira de suivre une de ces ruelles tortueuses de la ville basse, jusqu'à ce que, à votre droite, la monotonie grise des maisons décrépites soit rompue par un pan de mur d'un jaune chaud, percé d'une haute porte cochère. Alors, dans l'encadrement des deux battants verts grands ouverts, c'est le tableau de toute une petite cité de calme et de paix qui s'offrirà à vos regards. De part et d'autre une large allée, la double enfilade des maisons jaunes converge vers un carrefour qu'anime une fontaine. En bas, la suite des portes où brillent les boutons et les sonnettes de cuivre. Au-dessus, la ligne des fenêtres de l'étalage unique, tracée par les rouges lumineux des géraniums en fleurs. Puis c'est l'arrête des grands toits hospitaliers, coupée çà et là par un haut pignon à redans. De ces grands vieux toits à qui le temps a donné les inflexions de la vie, et qui, bien plutôt qu'ils n'écrasent les maisons, paraissent se soulever de terre pour laisser respirer bien les demeures qu'ils protègent.

Si vous vous demandez quel magicien a fait surgir un jour cette oasis de quiétude, vous trouverez la réponse inscrite en latin — à peu près en ces termes — sur la grande porte :

,1519: Ulrich, George et Jacques Fugger, frères germains d'Augsbourg, tant persuadés d'être nés pour le bien de la ville, que, conscients du devoir qui leur

ordonne de rendre au Seigneur les biens qu'ils en ont reçu, par piété et singulière largesse qui doit servir d'exemple, ont donné, voué et dédié CVI logis à leurs concitoyens vaillants mais pauvres.

C'est donc devant une véritable 'cité ouvrière' que nous nous trouvons, construite il y a plus de quatre cents ans par trois membres de cette famille de tisserands dont l'ancêtre était entré vers 1400 à Augsbourg, son sac pendu au bout d'un bâton, ouvrier en quête d'ouvrage. Cent ans plus tard, la splendeur de ses descendants rayonnait bien au-delà d'Augsbourg, attirant les artistes, les savants, la noblesse et même l'empereur.

Pénétrons dans la « Fuggerei ». On ne peut s'empêcher d'être saisi par le modernisme de cette conception quadricentenaire. Cinquante trois maisons forment cette ville en miniature, qu'entoure un mur percé de quatre grandes portes. Six avenues larges parcourent la cité, orientées de telle sorte que chaque logis reçoive le soleil à un moment de la journée. Chaque maison comprend deux, parfois trois appartements de trois pièces et une cuisine. Pour prévenir les disputes qu'occasionnaient sans doute en ce temps déjà l'entretien de corridors communs, chaque appartement a sa porte et son escalier séparés, donnant directement accès sur la rue. Devant chaque maison, du côté opposé à la rue, un jardinet bien enclos, paré de fleurs et de parfums, mène depuis quatre siècles sa lutte pacifique mais opiniâtre contre le cabaret; les Fugger avaient compris déjà ce que beaucoup auraient encore besoin de comprendre de nos jours...

Bien entendu, on ne loge pas pour rien. Les Fugger n'ont pas voulu avilir

les hôtes de leur cité en leur faisant l'aumône. En 1519, chaque ménage payait un florin de loyer annuel, plus un florin pour Monsieur le curé. Seulement, les fonds destinés à l'entretien des maisons furent si sagement placés que le besoin ne se fit jamais sentir d'augmenter le taux des loyers. Et c'est pourquoi — cela, c'est presque du conte de fées — les heureux habitants de la Fuggerei continuent comme il y a quatre cents ans — et ont continué pendant toute la période d'inflation — à payer leurs 3.42 Marks par an,

équivalant des deux florins du XVI<sup>ème</sup> siècle...

Les vents ont soufflé, des fortunes se sont faites et défaites, les guerres sont venues, les crises ont déferlé, les difficultés de la vie se sont amoncelées, les monnaies ont été prises de cancer... Les murs jaunes de la Fuggerei ont tenu sous les coups, fidèles à la mission d'amour que leur avaient confiée les trois frères à l'esprit éclairé, par piété et singulière largesse... qui nous soit un exemple.»

## Les inondations en Chine et les secours des Croix-Rouges.

Jusqu'ici vingt-deux sociétés nationales de la Croix-Rouge ont aidé par leurs contributions la Croix-Rouge chinoise à venir en aide aux victimes des inondations de l'été dernier. Parmi ces 22 sociétés, la Croix-Rouge suisse figure avec un don de frs. 2500.—.

Les pluies, en 1931, avaient fait grossir démesurément la rivière Yang-Tsé et ses affluents qui ont rompu leurs digues, inondant ainsi un immense territoire dont l'étendue n'était pas inférieure à celle de l'Angleterre. Le pays qui s'est trouvé sous l'eau est donc grand comme 10 à 12 fois la Suisse, avec une population d'environ 50,000,000 de Chinois qui, en quelques jours, ont été privés de leurs abris, de nourriture et de tous leurs biens.

De vastes étendues de terrain sont restées submergées pendant des mois, et la partie orientale de la Chine a été transformée en plaines marécageuses jusqu'à perte de vue. Les récoltes, le bétail et les instruments de culture ont été emportés par les eaux; des dizaines de milliers de gens ont été noyés; parmi les rescapés qui ont pu fuir sur les hauteurs, il y en

a des millions qui sont dans le dénuement le plus complet.

Les autorités, la Croix Rouge, les missions, ont entrepris une œuvre de secours qui a divisé ses interventions en trois phases: Secours d'urgence avec remise d'aliments, construction d'abris, envoi de médecins et d'infirmières pour lutter contre la propagation des épidémies; secours par le travail des sinistrés qui aident à déblayer les ruines, réparent les digues et les voies de communication, et qui sont payés en nourriture et en vêtements. Enfin nous sommes maintenant dans la période de reconstruction par laquelle le comité international de secours qui siège en permanence à Changhaï, s'efforce de rétablir la vie normale dans les provinces dévastées, pour autant que les possibilités humaines le permettent.

Le gouvernement chinois a dépensé jusqu'ici environ 150 millions de francs or pour les régions sinistrées, et l'entraide internationale lui a procuré environ 30 millions. En présence de l'étendue du désastre, ces sommes considérables sont, à vrai dire, peu de chose. *Dr Ml.*